



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 26-2016 - Séance du 9 décembre 2016 - Orale

Réfection du terrain de sport du complexe scolaire du Clos-Béguin  
Bouclément du préavis 01/2016

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Les travaux entrepris dans le cadre de ce préavis autorisant des dépenses de CHF 92'000.- ont été réalisés avec un dépassement de CHF 469.60, soit 0,5%.


D'autre part, nous avons reçu de la part du fonds du sport, un montant de CHF 8'200.-.

Ce préavis est ainsi bouclé.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 9 décembre 2016

M. Gérald Gygli, Municipal délégué  
Service des finances  
Bureau du conseil communal, Mmes G. Pasche et S. Rotondo